

# sur le développement de la petite enfance



## Priorités provinciales et territoriales de 2001-2002 dans le cadre de l'Entente sur le développement de la petite enfance



« Le dynamisme social et la prospérité économique de la société canadienne de demain dépendent des possibilités qui sont offertes aujourd'hui aux enfants. »

Communiqué des premiers ministres en septembre 2000

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance, veuillez visiter le site suivant :

<http://unionsociale.gc.ca>

Si vous désirez obtenir plus d'informations sur les programmes et services du gouvernement du Canada, veuillez appeler au

1 800 O-Canada  
(1 800 622-6232)

Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

